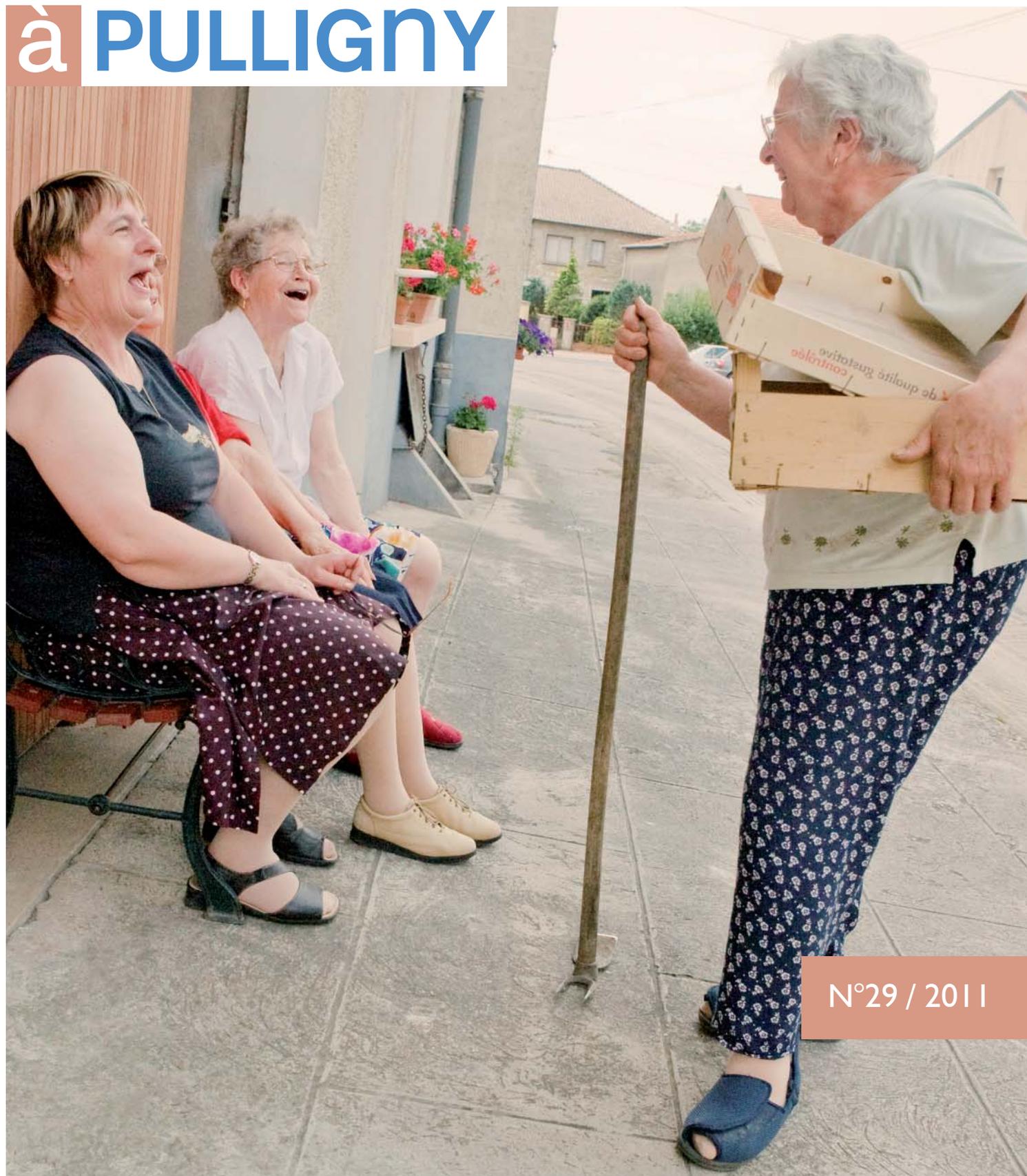


# VIVRE ensemble à PULLIGNY





### **Vivre ensemble à Pulligny**

Le bulletin municipal de la commune de Pulligny

2 Grande Rue - 54160 Pulligny

tél : 03 83 25 05 32 - fax : 03 83 25 54 27

email : [contact@pulligny.fr](mailto:contact@pulligny.fr)

site internet : [www.pulligny.fr](http://www.pulligny.fr)

Directeur de la publication : Jean-Luc Dussaucy

Photos : Bertrand Jamot, mairie de Pulligny, associations, entreprises, particuliers, Fotolia.

Mise en page : Audrey Normand

Impression : Imprimerie Bialec - Nancy

Imprimé sur papier recyclé

Annuel gratuit - numéro 29 - Avril 2010

Tirage : 650 exemplaires

Dépôt légal : avril 2010



# Le mot du maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

L'année 2010 a surtout été marquée dans notre village par la réalisation des travaux, tant attendus, de réfection et d'enfouissement des réseaux pour la rue Franche et la remise en état du chemin de Revry ; deux rues profondément marquées par les évènements climatiques de 2009.

J'en profite pour remercier tous les riverains et les usagers pour leur coopération et leur patience tout au long du chantier.

Les études concernant le plan local d'urbanisme ont également vu leur aboutissement après plusieurs années de réflexion et de multiples débats.

Dans le domaine de la voirie et de l'assainissement il y aura beaucoup à faire dans les mois qui viennent. L'hiver a été rude et les détériorations de la chaussée, importantes. Nous allons faire le nécessaire en nous servant du programme de restauration de l'assainissement dans certaines rues, programme qui devrait démarrer dans le deuxième semestre 2011 et se poursuivra jusqu'à sa finalité et la création de la station d'épuration en 2012.

Nous devrions également commencer la mise en sécurité de la traversée du village, avec une première phase côté entrée Ceintrey.

La réhabilitation de l'école maternelle, les créations de salle de motricité, de périscolaire, d'une cuisine et d'une cantine, la rénovation de la bibliothèque, sont autant de motifs de réflexion ; il est important de ne pas se tromper.

Nous avançons petit à petit, mais dans un contexte économique de plus en plus difficile, il est impératif de faire des choix, les plus judicieux possibles, et ainsi, de peser raisonnablement sur les finances locales.

Nous restons à votre écoute et si certaines questions vous interpellent, n'hésitez pas à nous en faire part, la concertation étant un moyen de confronter nos idées ; ceci, afin que tous nous puissions vivre en harmonie dans notre commune.

**Jean-Luc Dussaucy**

# S O M M A I R E



## LA VIE COMMUNALE

**7**  
LES FINANCES MUNICIPALES

**8**  
LE PLAN LOCAL D'URBANISME

**10**  
PULLINÉENS ÉCOCITOYENS !

**13**  
LA COMMISSION TRAVAUX

**14**  
INF'EAU & ASSAINISSEMENT

**16**  
LE FLEURISSEMENT

**18**  
LA COMMISSION BOIS

**19**  
LA COMMISSION JEUNESSE

**20**  
UNE PAGE D'HISTOIRE

**23**  
LE RESTO DES LOUPIOTS

**28**  
PULLIGNY À L'HEURE DE  
LA GUERRE : LE LIVRE

**30**  
UN HABITANT, UNE PASSION

## LA VIE SCOLAIRE

**33**  
L'ÉCOLE MATERNELLE  
ÉLISABETH ROBAINÉ

**36**  
L'ÉCOLE PRIMAIRE  
FERDINAND AUBERT



## LA VIE ASSOCIATIVE

**39**

L'ESVM

*Entente Sportive de la Vallée du Madon*

**40**

L'ACLEF

*Foyer rural de Pulligny*

**42**

FAMILLES RURALES

**45**

ASSOCIATION DES ANCIENS  
COMBATTANTS DE PULLIGNY -  
AUTREY - PIERREVILLE

**46**

ASSOCIATION  
LECTURE POUR TOUS

**47**

L'ACCA

*Association communale de chasse agréée*

ASSOCIATION SYNDICALE DU  
TRICOURT

**48**

LE COMITÉ DES FÊTES

**49**

LE CLUB CANIN

**50**

LE FOYER SAINT PIERRE

## LA VIE PAROISSIALE

**52**

ÉCHOS DE LA VIE PAROISSIALE

*Paroisse de la Visitation sur Moselle et  
Madon - Communauté d'Autrey - Frolois -  
Pierreville - Pulligny*

**56**

ÉTAT CIVIL

**57**

TARIFS COMMUNAUX

**58**

RENSEIGNEMENTS UTILES

**59**

LES PAGES DES ANNONCEURS



# LA VIE COMMUNALE



# Les finances municipales

L'année 2010 a été une année exceptionnelle en ce qui concerne les dépenses d'investissement.

589 000 € ont été investis alors que la moyenne annuelle des 10 dernières années est de 241 000 €.

Les principales dépenses sont à imputer aux travaux rue Franche et rue de Revry ainsi qu'à l'achat de la maison de madame Lardin (130 000 €).

Ces dépenses ont été possibles suite à un excédent cumulé de fonctionnement des années passées, à un emprunt de 200 000 € et à des subventions.

Il nous restait un seul prêt en cours avec une annuité de 19 420 € qui arrivera à terme en 2013.

Le désendettement de la commune amorcé lors du dernier mandat nous permet de contracter de nouveaux emprunts.

## Investissement des 10 dernières années (en euros)

| 2001    | 2002    | 2003    | 2004    | 2005    | 2006    | 2007    | 2008    | 2009    | 2010    |
|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| 180 693 | 198 664 | 334 040 | 172 318 | 150 692 | 254 956 | 208 923 | 154 061 | 166 139 | 589 014 |

## Remboursement des emprunts : annuités (en euros)

| 2001   | 2002   | 2003   | 2004   | 2005   | 2006   | 2007   | 2008   | 2009   | 2010   |
|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| 65 527 | 65 196 | 56 805 | 60 036 | 58 684 | 58 683 | 45 756 | 19 407 | 19 420 | 19 420 |

## RÉALISATION 2010

|                       | DÉPENSES  | RECETTES  |
|-----------------------|-----------|-----------|
| <b>FONCTIONNEMENT</b> | 548 181 € | 673 387 € |
| <b>INVESTISSEMENT</b> | 589 014 € | 272 969 € |

Le déficit de l'exercice 2010 est comblé par les excédents cumulés de fonctionnement des années antérieures.

## L'année 2011

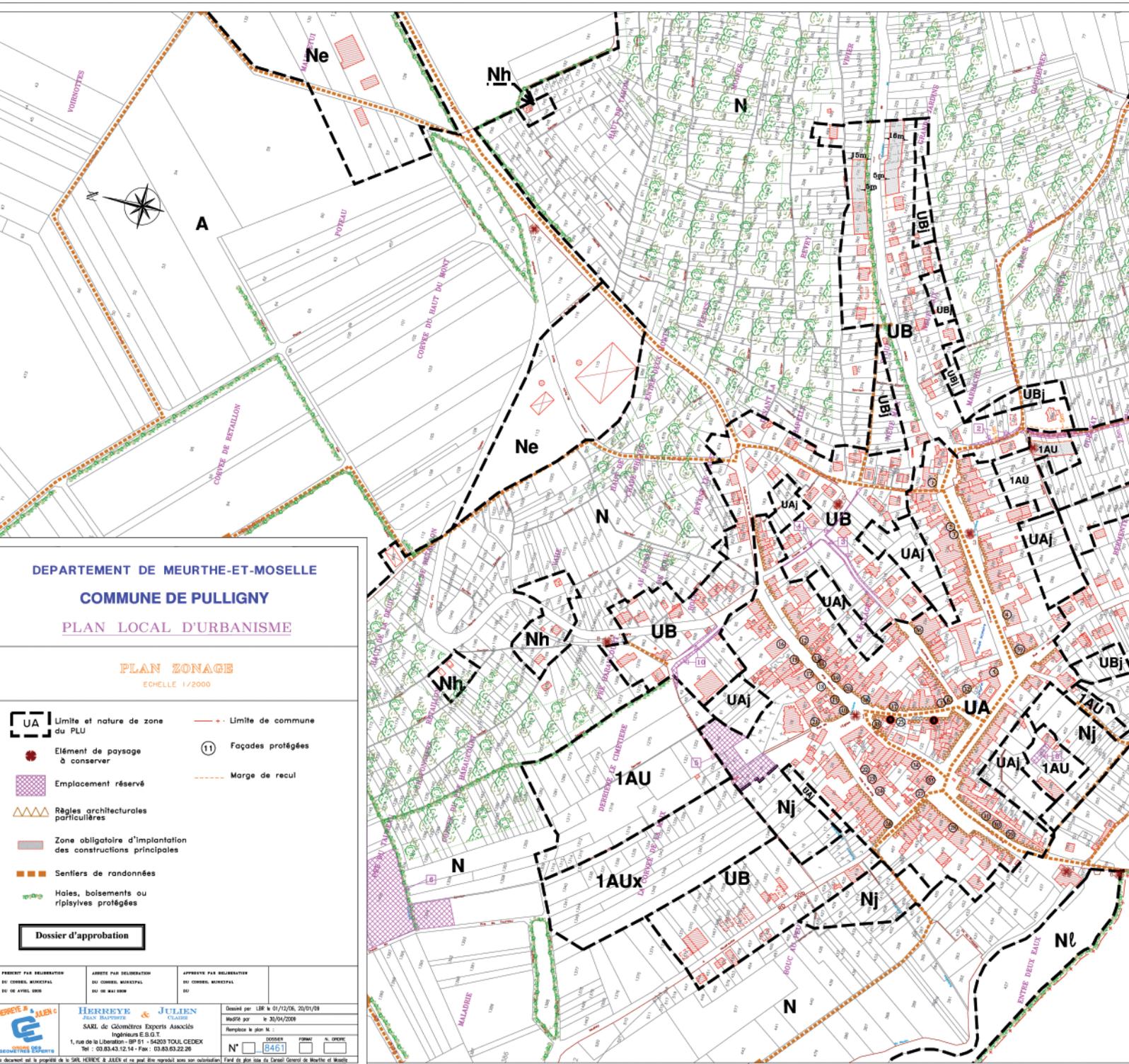
L'État ne prévoit pas d'augmentation des dotations de fonctionnement afin de participer à l'effort de réduction des dépenses de l'État.

La dotation annuelle du conseil général a été réduite dès le début du mandat (28 000 € au lieu de 47 000 € soit une réduction de 40%).

Sachant qu'en 2010 nous avons consommé les excédents cumulés de fonctionnement, nous aurons en 2011 des possibilités d'investissement réduites. Il nous faudra maîtriser nos dépenses, trouver des recettes supplémentaires et recourir à l'emprunt si nous voulons continuer à investir pour améliorer nos infrastructures et réaliser nos projets.

# Le plan local d'urbanisme

LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) EST UN DOCUMENT D'URBANISME QUI, À L'ÉCHELLE D'UNE COMMUNE ÉTABLIT UN PROJET GLOBAL D'URBANISME ET D'AMÉNAGEMENT ET FIXE EN CONSÉQUENCE LES RÈGLES GÉNÉRALES D'UTILISATION DU SOL SUR LE TERRITOIRE CONSIDÉRÉ.



APRÈS AVOIR ÉTÉ SOUMIS À L'AVIS DE L'ÉTAT ET À ENQUÊTE PUBLIQUE, LE PLU DE PULLIGNY A ÉTÉ ADOPTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LE 28 JANVIER 2011.

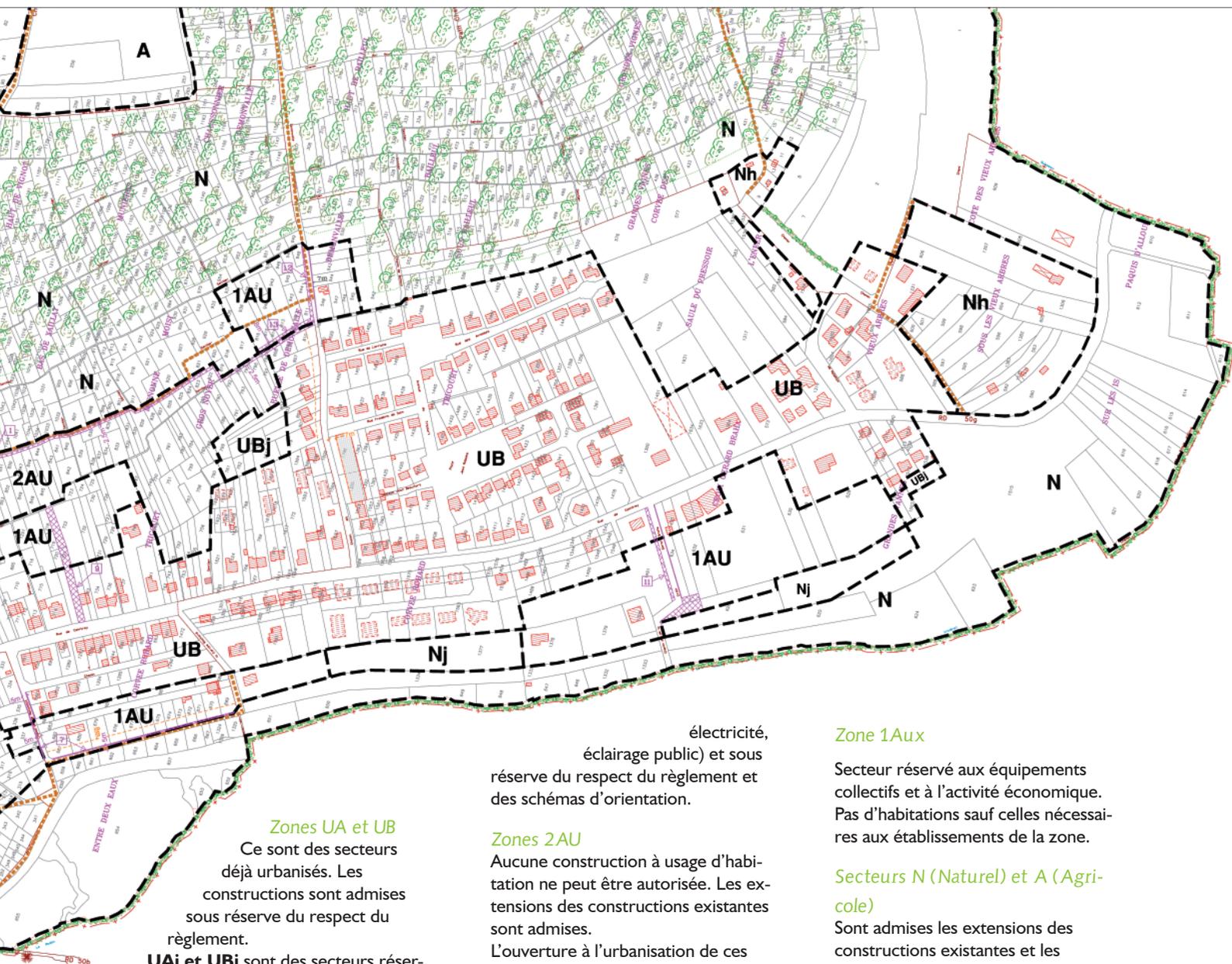
Le plan local d'urbanisme comprend :

- un rapport de présentation, qui contient un diagnostic et explique les choix effectués
- un projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme
- un règlement et des documents graphiques, qui délimitent

les zones urbaines (U), les zones à urbaniser (AU), les zones agricoles (A) et les zones naturelles et forestières (N), et fixent les règles générales.

Le règlement et les documents graphiques sont opposables à toute personne publique ou privée pour l'exécution de tous travaux ou constructions.

Le PLU est accompagné d'annexes (servitudes d'utilité publique, schémas des réseaux d'eau et d'assainissement...).



**Zones UA et UB**  
Ce sont des secteurs déjà urbanisés. Les constructions sont admises sous réserve du respect du règlement.  
**UAj et UBj** sont des secteurs réservés aux jardins.

**Zones 1AU**  
Ce sont des secteurs peu ou pas équipés. Les constructions seront admises lorsque les équipements seront réalisés et suffisants (voirie, assainissement, eau, protection incendie,

électricité, éclairage public) et sous réserve du respect du règlement et des schémas d'orientation.

**Zones 2AU**  
Aucune construction à usage d'habitation ne peut être autorisée. Les extensions des constructions existantes sont admises.  
L'ouverture à l'urbanisation de ces secteurs nécessite une modification du PLU lorsque les zones 1AU existantes seront urbanisées. La consultation des services de l'État et une enquête publique sont obligatoires.

### Zone 1Aux

Secteur réservé aux équipements collectifs et à l'activité économique. Pas d'habitations sauf celles nécessaires aux établissements de la zone.

### Secteurs N (Naturel) et A (Agricole)

Sont admises les extensions des constructions existantes et les constructions nécessaires à l'exploitation agricole.

- Ne** : Exploitations agricoles
- Nh** : Habitations existantes
- Ni** : Terrain de foot
- Nj** : Zone jardins

# Pullinéens écocitoyens !

## Comment acheter et consommer mieux ?

Tous les produits de consommation ont des impacts sur l'environnement. Tout produit a besoin de matières premières et d'énergie pour être fabriqué. Tout produit doit être emballé et transporté. Même s'il est plusieurs fois recyclé, tout produit ou emballage deviendra un jour un déchet.

**Mais certains d'entre eux, les éco-produits, sont plus respectueux de l'environnement que d'autres, avec des qualités identiques.**

**Agissez, car vous pouvez limiter vos impacts sur l'environnement :**

- ▶ par l'évaluation de votre besoin
- ▶ par vos choix, en sélectionnant des éco-produits
- ▶ par vos comportements, en utilisant mieux vos produits
- ▶ par votre implication, en triant les emballages et les produits usagés pour qu'ils soient valorisés.

### 12 bons réflexes à acquérir...

1. Évaluez votre besoin : ce produit n'est pas un gadget, je n'ai pas déjà ce produit à la maison...
2. Privilégiez des produits portant des écolabels : NF Environnement ou l'écolabel européen
3. Achetez des produits issus de l'agriculture biologique
4. Achetez des produits locaux et de saison
5. Achetez des services plutôt que des produits : louez une perceuse au lieu de l'acheter si vous ne devez l'utiliser que quelques fois
6. Respectez les doses d'utilisation des produits : lessives...
7. Évitez les produits jetables
8. Faites vos courses près de chez vous
9. Préférez les cabas ou les paniers pour faire vos courses plutôt que les sachets en plastique
10. Choisissez les produits les moins emballés
11. Réparez, donnez, vendez, ne jetez plus
12. Achetez des produits d'occasion

### Pour les produits qui servent longtemps

Le poids de l'emballage a comparativement peu d'importance.

Privilégiez pour ce type d'achat :

- ▶ la **durabilité** (durée de vie) pour les biens d'équipements ne consommant ni eau ni énergie durant leur utilisation (mobilier, etc.). Choisissez des produits robustes (grâce aux marques de qualité) ou réparables (dont les pièces détachées sont disponibles).
- ▶ les **consommations d'énergie** et / ou d'eau pour l'électroménager, les ampoules électriques, la tondeuse à gazon. Orientez-vous vers les appareils les plus économes.
- ▶ la **rechargeabilité**. De plus en plus de produits sont rechargeables : piles, lessive liquide, etc.

### Éviter le gaspillage

Il touche particulièrement les produits alimentaires : en France, **7 kg de produits** (par an et par habitant) sont jetés **sans avoir été ouverts** et **20 kg de nourriture** (par an et par habitant) partent à la poubelle. Il est parfaitement possible, avec un peu d'attention, de réduire ces quantités. Ce gaspillage a des conséquences lourdes sur notre environnement : déchets inutiles, émissions de gaz à effet de serre, gaspillage d'eau... Mais il est surtout choquant au regard des millions de personnes sous-alimentées sur notre planète.

À notre échelle, pour diminuer ce gaspillage, nous pouvons :

- ▶ faire l'inventaire des placards avant de rédiger une liste de courses : cela évitera des achats inutiles
- ▶ surveiller les dates de péremption des produits à l'achat, dans les placards et surtout dans le réfrigérateur
- ▶ soigner le stockage : mettre au réfrigérateur des aliments emballés ou entreposés dans des boîtes hermétiques, ranger la nourriture dans un placard sec et bien ventilé, nettoyer régulièrement le réfrigérateur, indiquer la date d'ouverture d'un produit sur son emballage...
- ▶ prévoir des repas en fonction du nombre de parts à servir
- ▶ apprendre à cuisiner les restes !

Cet article est extrait du guide «Acheter et consommer mieux» de l'Ademe à télécharger sur :

<http://ecocitoyens.ademe.fr/tous-nos-guides-pratiques>

■ Pour repeindre le salon, je peux choisir une peinture avec l'écolabel français « NF Environnement » ou l'écolabel européen : ils me garantissent sa qualité écologique.

■ Je dois acheter du papier-toilette, je vais choisir celui avec l'écolabel européen.

■ Un sac de 1 kg de riz, c'est mieux que 2 boîtes de 500 g : ça fera moins d'emballage.

■ Ce réfrigérateur classe A++ consomme moins d'électricité que les autres. C'est facile à voir avec l'étiquette-énergie. Je ferai donc des économies tous les jours !

■ Choisir des fruits et des légumes locaux et de saison, c'est limiter la consommation d'énergie liée à leur transport et au chauffage des serres.

■ Pour faciliter le transport de mes achats et limiter l'usage des sacs plastiques, je pense à prendre mon cabas quand je vais faire mes courses.



■ Mon lecteur de DVD est en panne. Avant d'en acheter un autre, je vais essayer de le faire réparer au service après-vente de mon magasin.

■ Un si grand emballage pour ce stylo, est-ce bien utile ?

■ Je n'ai pas besoin d'une nouvelle trousse pour mes crayons, la mienne est encore en bon état.

■ Ce pot de crème fraîche de 1 kg est trop gros car je n'en utilise pas souvent. Je préfère un pot plus petit qui sera utilisé avant d'être périmé.

■ Je préfère utiliser une lessive concentrée : il y a moins d'emballage.

■ En consultant l'étiquette énergie de cette voiture avant de l'acheter, je vois qu'elle consomme moins de carburant aux 100 km. Elle émet également moins de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

## Des épiluchures ? Miam !!

Cuisinez des épiluchures, quelle drôle d'idée ! Si l'idée peut paraître de prime abord saugrenue, en s'y penchant de plus près on ne peut que constater ses multiples avantages : **économiques**, **écologiques** et **nutritionnels** (en veillant pour ce dernier avantage à n'utiliser que des fruits et légumes bio ou non traités car les vitamines et nutriments se concentrent dans la peau, de même que... les pesticides).

Pour en savoir plus, 2 livres de références :

- > Les épiluchures, dix façons de les accommoder (Les Éditions de l'Épure, 2003)
- > Épiluchures, bavardages et recettes de Andrée Maureau (Équinoxe, 2005)

Source : [www.marmiton.org](http://www.marmiton.org)

## Gâteau aux peaux de bananes

Mixez 2 ou 3 peaux de bananes bio, propres et bien mûres (sans les extrémités) avec 100 ml de lait. Mélangez-les avec 2 jaunes d'œufs, 50 g de beurre fondu, 250 g de sucre en poudre, 1 cuillère à café d'extrait de vanille, 180 g de farine et 1 sachet de levure. Montez les blancs en neige et incorporez-les au mélange précédent. Versez la pâte dans un moule à cake et enfournez pendant environ 45 minutes dans le four préchauffé à 200 °C.

# Nouvelle étiquette énergie

## Des citoyens encore mieux informés

Apposée obligatoirement sur la plupart des gros appareils électroménagers exposés dans les lieux de vente depuis la Directive européenne de 1992, l'étiquette-énergie évolue vers un nouveau format ! Cette étiquette qui a pour but d'informer le public sur la consommation d'énergie des équipements domestiques, sera plus lisible que la précédente et permettra d'apprécier les nouveaux progrès réalisés en matière d'efficacité énergétique.

Depuis le 20 décembre 2010, la nouvelle étiquette-énergie pourra figurer sur les nouveaux appareils de réfrigération domestiques, les lave-linge et les lave-vaisselle mis sur le marché ; elle deviendra obligatoire à compter du 20 décembre 2011.

### L'étiquette-énergie : un outil d'information au cœur de la décision d'achat

L'étiquette-énergie a été conçue pour fournir aux consommateurs des informations justes, identifiables et comparables sur la consommation d'énergie, les performances et d'autres caractéristiques essentielles des appareils ménagers. En France, elle concerne depuis 1995 les réfrigérateurs, congélateurs et combinés, depuis 1996 les sèche-linge, depuis 1999 les lave-linge et les lavante-séchante, depuis 2000 les lave-vaisselle et enfin depuis 2003, les fours.

L'échelle de classification des produits s'étend de A à G, A correspondant à la classe énergétique la plus efficace et G à la classe énergétique la moins efficace. En 2003, deux nouveaux niveaux, à savoir les classes A+ et A++, ont été ajoutés pour les réfrigérateurs et congélateurs super performants.

Selon une étude TNS Sofres/Gifam datant de 2006, 8 Français sur 10 connaissent cette étiquette et 75% la prennent en considération dans leurs achats d'appareils électroménagers. Il semble toutefois que cet étiquetage ne soit pas toujours compris par les

consommateurs, puisque 23% déclarent la connaître mais ne pas savoir à quoi elle correspond exactement.

À ce titre, les nouvelles étiquettes-énergie qui entreront en vigueur à partir du 20 décembre 2010 dans les différents Etats de l'Union visent à délivrer une meilleure information aux consommateurs.

### Un nouvel étiquetage plus lisible et identique dans tous les pays d'Europe

La nouvelle étiquette-énergie, qui va s'appliquer pour le moment aux appareils de réfrigération, aux lave-linge et aux lave-vaisselle, conserve certaines caractéristiques de base qui la rendent facilement reconnaissable, à savoir l'échelle de classification, ainsi que les couleurs associées aux différentes classes allant du vert foncé (efficacité énergétique élevée) au rouge (efficacité énergétique faible).

De nouveaux éléments apparaissent afin de valoriser les performances environnementales des produits ainsi que les progrès techniques réalisés. Parmi ces nouveautés :

-> Jusqu'à trois classes supplémentaires d'efficacité énergétique, à savoir A+, A++ et A+++, peuvent être ajoutées ;

-> Les textes ont été remplacés par des pictogrammes qui informeront les consommateurs de façon simple sur les caractéristiques et les performances d'un produit donné ;

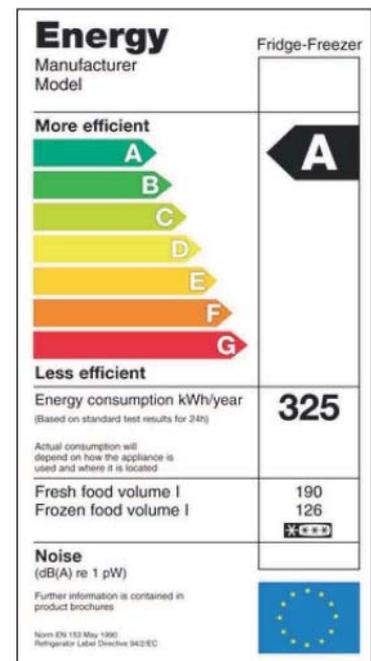
-> La déclaration des émissions acoustiques sera obligatoire pour les produits pour lesquels le bruit constitue un critère particulièrement pertinent.

Les pictogrammes constituent une façon plus simple et efficace de fournir aux consommateurs des informations relatives aux caractéristiques et aux performances des appareils. Par exemple pour un lave-linge (cf. étiquette-énergie ci-contre), les pictogrammes permettront d'identifier en un coup

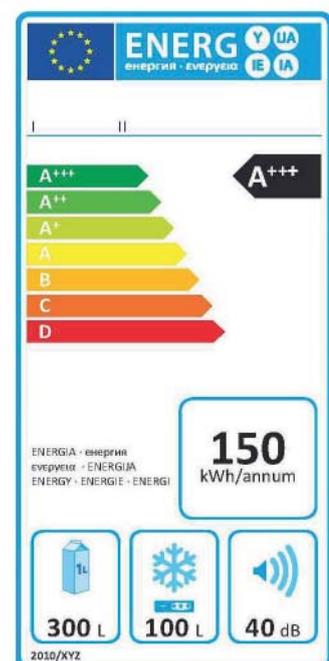
d'œil les niveaux sonores en phase de lavage et d'essorage, la charge de linge en kilogrammes, la consommation d'eau annuelle en litres, l'efficacité d'essorage, la consommation d'énergie annuelle en kWh.

Source : [www.gifam.fr](http://www.gifam.fr)

Ancienne étiquette énergie



Nouvelle étiquette énergie



/ PAR DENIS GARDEL

# La commission travaux

## UNE RUE FRANCHE...MENT RÉUSSIE ET UNE RUE DE REVRY RÉNOVÉE



Un appel d'offres est lancé début 2010 pour la rénovation de la rue Franche : enfouissement des réseaux aériens, nouvelles bordures, trottoirs, usoirs, réfection du revêtement de la chaussée, et pour le Revry : revêtement de la chaussée, grilles en travers la chaussée, bas côtés en calcaire.

Deux entreprises sont retenues pour ce grand chantier : LOR TP de Marbache et CEGELEC de Laxou.

Les travaux débutent enfin en juin pour se terminer en octobre 2010. De très longs mois pour les riverains : au départ

la poussière, puis la boue à l'approche de l'automne. Bravo et merci pour leur patience !

La nature des matériaux (enrobé noir) aurait pu être différente, mais elle a été choisie en fonction des finances.

L'emplacement des places de stationnement s'est fait en collaboration avec les riverains. Celui des végétaux fut un sujet plus discuté; quelques riverains ne souhaitaient pas la plantation de végétaux !

Cette rue est dotée d'un plateau surélevé et de coussins berlinois de manière

à faire respecter la limitation de vitesse à 30 km/heure.

Au final il faut reconnaître qu'il s'agit d'une belle réalisation très bénéfique pour tous les riverains.

De même ceux du chemin de Revry doivent apprécier le nouveau revêtement réalisé dans la foulée de celui de la rue Franche.

**Coût total : 398 000 € TTC**  
avec 56 092 € de subvention du conseil général et 20 670 € du Syndicat Départemental d'Electricité.

### Réhabilitation de l'école maternelle, du périscolaire et de la cantine

Année 2010 : année de réflexion

Aidé par un architecte du CAUE, le conseil municipal, après l'achat de la maison sise 6 Grande Rue, valide l'étude de faisabilité et sélectionne une équipe de maîtrise d'œuvre.

Fin juillet, sur 23 candidatures, c'est le cabinet d'architectes de Nancy, Bagard et Luron qui est retenu.

Après plusieurs mois d'échanges et de rencontres, un avant-projet est aujourd'hui en discussion au sein du conseil municipal : les classes sont réhabilitées, les nouveaux bâtiments

sont spacieux, l'ensemble est très attractif.

Cependant, le prix à payer est élevé et un emprunt conséquent serait à réaliser. Compte-tenu d'autres impératifs : bibliothèque, voiries, salle du foyer culturel... les élus poursuivent leurs réflexions avant de valider cet avant-projet.

Outre les subventions d'État, du conseil général, ils comptent sur le produit de la vente de l'ancien bâtiment Poste et... sur celui de la revente de la maison Lardin !! En effet, seule une partie du jardin est occupée par

les nouvelles constructions de l'école et surtout la partie habitation ne recevra pas le bureau de Poste, trop vite abandonné par le conseil municipal au profit d'une agence postale communale.

Pour ne pas négliger les possibilités d'autres aménagements, une étude de faisabilité a été réalisée au presbytère : salles associatives au rez-de-chaussée, logement locatif à l'étage.

Souhaitons que toutes ces études aideront les conseillers dans leurs choix difficiles.

# Inf'eau et assainissement

LE COMMUNE S'EST ENGAGÉE DANS UNE MISE EN CONFORMITÉ DE SES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT CONFORMÉMENT AUX OBLIGATIONS DE LA LOI SUR L'EAU. LES DIFFÉRENTES ÉTAPES QUI ABOUTIRONT À LA CONSTRUCTION DE LA STATION D'ÉPURATION SE SUCCÈDENT.

**A**u cours de l'année 2010, l'objectif de la mission de maîtrise d'œuvre confiée à IRH ingénierie conseil était de permettre à notre collectivité de valider un schéma d'assainissement collectif définitif et d'étudier celui-ci en détails en vue de l'élaboration d'un contrat de programme de travaux avec

l'agence de l'eau Rhin-Meuse (AERM) et le conseil général de Meurthe-et-Moselle, les deux organismes financeurs avec la commune.

Fin octobre, IRH présenta l'avant-projet à la commission et le conseil municipal délibéra favorablement sur cet avant-projet le 20 décembre 2010. D'autres informations vous seront communiquées au cours de l'avancement de ces études.

## Les travaux prévus :

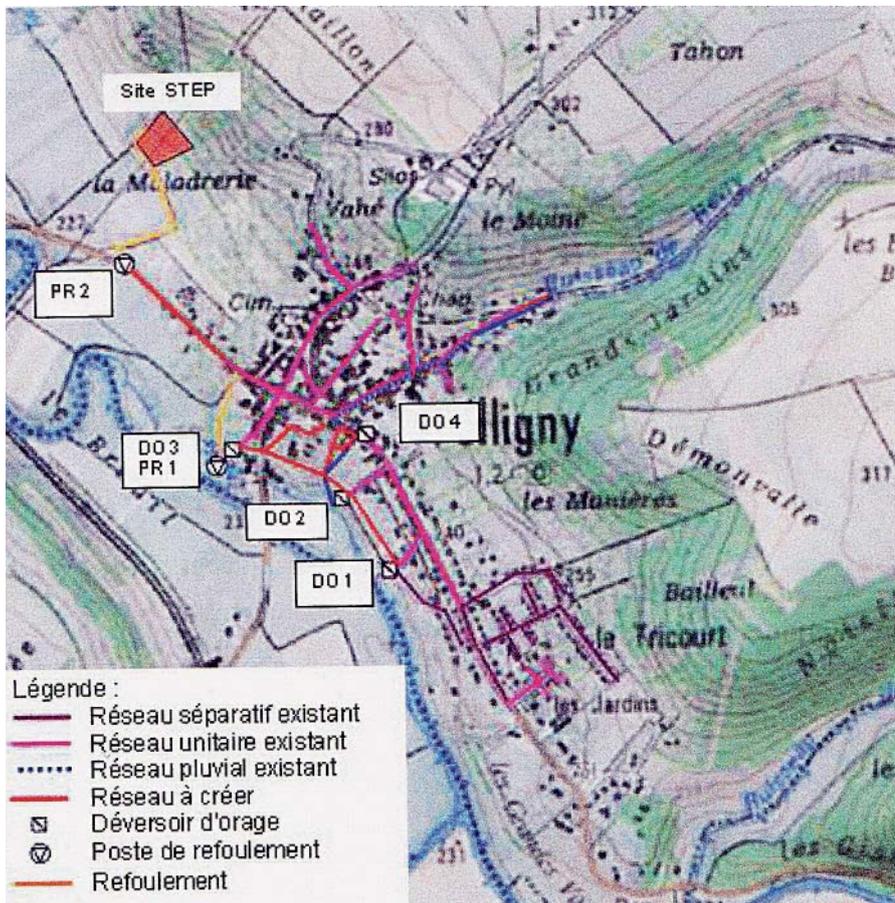
*Unicité des points de rejets d'eaux domestiques qui aboutissent actuellement au Madon*

Le rejet situé en bas du chemin Corvée Rohard sera dirigé vers celui du chemin Maconnot à l'aide d'une conduite déjà existante. Ces deux rejets regroupés seront à leur tour dirigés vers le Moulin (au bas de la rue du Général Leclerc) par le sentier dit des Fossés par la pose d'un collecteur de diamètre 200 sous terrain naturel. Au Moulin, connexion du réseau existant sur le nouveau collecteur.

## Transport des effluents vers la station de traitement

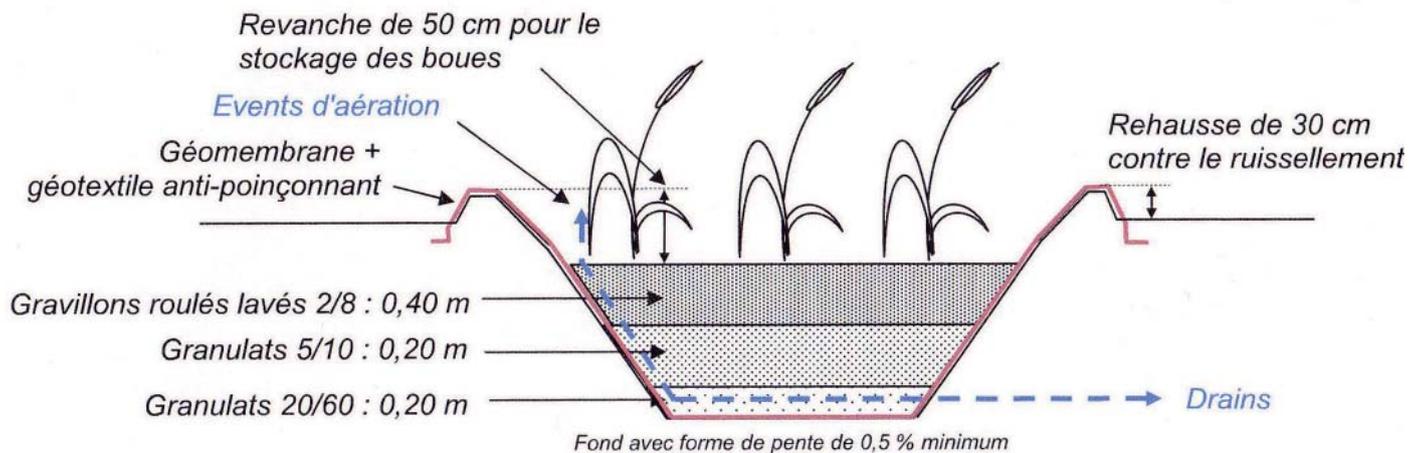
Il sera nécessaire d'implanter un poste de relevage au Moulin. Pose d'une canalisation de refoulement de diamètre 110 qui longe le canal, remonte vers le chemin du Breuil jusqu'au carrefour avec la rue de Pierreville. Cette canalisation se jettera dans un réseau gravitaire de diamètre 200 rue de Pierreville ; ce qui permettra de poursuivre le transfert des effluents vers l'unité de traitement mais également et surtout de raccorder les habitations de cette rue sur le nouveau collecteur et donc de déconnecter les assainissements autonomes.

Puis implantation d'un second poste de relevage à la sortie de l'agglomération et pose de 500 mètres linéaires de canalisation diamètre 110 sous les chemin de la Maladrerie et du Pré du Taureau vers la station de traitement.



Le massif filtrant sera constitué des matériaux suivants disposés en couches successives sur la géomembrane :

- Gravillons roulés lavés 2/8 sur 40 cm
- Granulats alluvionnaires 5/10 lavés criblés sur 20 cm
- Granulats alluvionnaires 20/60 lavés criblés sur 20 cm,
- Géotextile de protection.



### Amélioration de la collecte

Les habitations qui sont situées en zone d'assainissement collectif et qui ne sont pas actuellement raccordées au réseau auront obligation de le faire dans un délai qui sera précisé après réalisation de la STEP. Cela concernera, entre autres, les rue du Donjon, rue du Guéoir et rue du 21 Juin 1940.

### Construction d'une unité de traitement des eaux usées domestiques

La future station sera implantée en dehors de toute zone inondable (courbe de niveau supérieure à 240 mètres d'altitude) au lieu dit Pré du Taureau

La filière de traitement sera de type filtre planté de roseaux à écoulement vertical à un étage.

L'unité foncière sur laquelle sera implantée la STEP est composée de ter-

rains d'une superficie totale de 8850 m<sup>2</sup> et constitués des parcelles D 1400 à D 1403 lieudit Pré du Taureau. La commune doit acquérir ces terrains rapidement au risque de voir son projet repoussé en 2012 avec perte de subvention du conseil général.

L'estimation des coûts sera publiée lorsque le projet sera plus avancé. Pour rappel, les emprunts seront couverts par la redevance assainissement.

Les travaux ci-dessus présentés sont obligatoires au regard de la loi sur l'eau. Ils sont en conséquence éligibles pour des aides de financement de l'AERM et du conseil général parce qu'ils visent à réduire l'impact des pollutions domestiques sur le milieu aquatique.

En revanche, la vétusté de certains collecteurs, le maintien de canaux anciens, comme celui de la rue du 21 juin par exemple, parallèle au collecteur principal, et qui s'effondre par endroits, occasionnent des infiltrations voire des inondations dans certaines caves. Ce genre de conduits dé-

gradés n'intéresse pas les organismes subventionneurs. La mairie essaie de les intégrer dans l'étude en cours, afin qu'ils puissent être eux aussi objet d'une aide car il serait inconcevable qu'un schéma général d'assainissement ignore le confort des habitants.

# Le fleurissement

Cette année encore, au printemps les semis réalisés par Christiane dans notre serre rue Rouotte nous ont permis de garnir nos massifs avec de nombreuses variétés d'annuelles. Les enfants du périscolaire, avec Françoise, Sandrine, et Laurence ont cultivé leur beau jardin avec des plantes de la serre, et semé des graines de radis et betteraves et autres salades qui je crois n'ont pas mal réussi ! Dommage que les résultats de tout ce travail se voient principalement en juillet-août, en période de vacances scolaires !

Avec les importants travaux prévus rue Franche et le Revry cette année, les massifs en bordure de cette artère n'ont pu être plantés. Maintenant, nous avons une rue Franche magnifique, où des massifs et emplacements pour arbustes ont été délimités au mieux pour apporter un peu de verdure à cette belle rue ainsi qu'au chemin de Revry. Au printemps prochain, si le temps le permet, nous installerons des plantes vivaces, en priorité, à végétation basse ainsi que des arbres ou arbustes à développement modéré. L'exemple de la plantation d'une haie de différentes variétés d'arbustes à fleurs le long du lotissement de la Corvée Rohard représente un

bon investissement en ce sens qu'elle ne demande que peu d'entretien et moins d'arrosages qu'une plate bande d'annuelles (excepté cette première année où arroser était essentiel surtout qu'en plus le vent dominant desséchait les jeunes plants). C'est une belle réalisation de la sarl *Environnement +* de Pulligny, sur une étude particulièrement bien menée par Alain Bertrand, que je remercie sincèrement.

Je remercie nos employés communaux pour les soins qu'ils apportent régulièrement à nos massifs, et particulièrement Didier Aubert qui pratique les différentes techniques horticoles apprises en cours de formation avec goût et talent. Un grand merci aussi à toutes les personnes qui viennent aider bénévolement au repotage et repiquage des plantes.

Merci également à toutes les personnes qui fleurissent leurs jardins, fenêtres et balcons contribuant ainsi à la beauté de notre village.

En ces temps difficiles, fleurir n'est pas forcément une priorité, mais rien qu'une petite fleur peut apporter tellement de fraîcheur et de lumière quelquefois !





# La commission bois

EN RAISON DE LA CRISE FINANCIÈRE, LE VOLUME DE BOIS EXPLOITÉ ET MIS EN VENTE A ÉTÉ RESTREINT EN 2010.



**P**our l'hiver 2009/2010, le plan d'aménagement forestier concernant la forêt communale de Pulligny prévoyait l'exploitation de quatre parcelles : les parcelles 15 et 7 situées au bois des Portions sur le secteur de Rervy, et les parcelles 18 et 19 situées au bois de Remezaine.

Suite à la crise financière de septembre 2008, craignant une mévente, le conseil municipal soucieux malgré tout de maintenir l'approvisionnement du marché du bois a décidé de limiter le volume en n'exploitant que les parcelles 15 et 7 et de reporter les parcelles 18 et 19 pour l'hiver 2010/2011.

## Nouvelle attribution des lots

Du fait de la restriction, le volume de bois de chauffage proposé aux affouagistes - qu'il est plus correct d'appeler cessionnaires dans la mesure où la vente se fait à l'amiable et de gré à gré - n'était pas très important.

Seulement 54 lots ont pu être attribués à 86 amateurs de bois de chauffage par tirage au sort et non plus comme depuis de nombreuses années, aux enchères. Cette nouvelle façon de faire est plus juste et plus conforme, même si l'on

peut regretter le folklore et l'ambiance «salle des ventes» de l'ancienne méthode. Les 32 cessionnaires qui n'ont pu être satisfaits au cours de cette vente ont été inscrits sur une liste prioritaire pour l'exercice 2010/2011 afin d'être sûrs d'obtenir un lot.

Les amateurs de bois d'œuvre reconnaissent la grande qualité de notre forêt.

## Une moyenne de 183 €/m<sup>3</sup>

La vente des grumes de chêne issues de ces deux parcelles s'élève à 23 580 € pour un volume de 117 m<sup>3</sup>, soit une moyenne de 183 € le m<sup>3</sup>. Compte tenu de la conjoncture, nous pouvons être satisfaits de ce succès auprès des professionnels. La vente du bois de chauffage a rapporté 2 886 € ; il convient de déduire de ces sommes les travaux d'abattage et de débardage du bûcheron, les frais de garderie de l'ONF, les travaux d'investissements nécessaires à l'entretien de la forêt, soit une dépense de 11 470 € environ. Nous dégageons donc un bénéfice de 14 996 € soit 63% seulement de la vente des grumes.

## Préserver notre forêt

2011 a été déclarée Année internationale de la forêt. Une année internationale est avant tout une opération de sensibilisation qui doit permettre de renforcer les liens entre citoyens et forêt. Nous nous promenons sous des arbres vénérables, plus que centenaires pour certains chênes surtout, ils ont droit à notre plus grand respect.

La loi Grenelle 2 préconise de favoriser le développement des énergies renouvelables, produire plus tout en préservant la biodiversité ! Les forêts ont un grand rôle à jouer dans la biodiversité. Prudence donc dans la gestion de notre forêt. La commune doit rester «maître» de son patrimoine.



Un arbre déraciné lors de la tempête du 28 février 2010

/ PAR **CHRISTIANE MARCOS**

# La commission Jeunesse

DES ACTIONS PILOTÉES PAR LA COMMISSION JEUNESSE, C'EST L'AIDE AUX DEVOIRS QUI OCCUPE LE PLUS LES BÉNÉVOLES ET QUI RENCONTRE UN SUCCÈS CROISSANT.



## Aide à la recherche d'emploi

Cette année, personne ne s'est manifesté pour demander une aide à la recherche d'emploi. Même si ce service est peu utilisé, nous rappelons que nous restons à votre disposition, pour mettre en forme et/ou relire un CV, une lettre de motivation, etc.

Bénévoles à contacter : Sylvie Benoist, Norbert Leroy, Jean Remy, Dominique Schweitzer et Michèle Vazeux (coordonnées dans l'annuaire).

## Aide aux devoirs

L'aide aux devoirs proposée aux jeunes du cours élémentaire à la 3<sup>e</sup> rencontre toujours un vif succès. Pour l'année scolaire 2009/2010, 10 bénévoles ont encadré 1 heure par semaine 14 écoliers de 9 à 14 ans en maths, en français, en anglais ou en allemand. Dans l'ensemble, les élèves étaient assidus et attentifs.

Au fil des ans, le nombre d'enfants va croissant, mais hélas pas celui des adultes. Nous sommes à la recherche de nouvelles personnes pour renforcer notre équipe à la rentrée 2011/2012. Lycéens, étudiants, adultes, retraités, n'hésitez pas à contacter dès aujourd'hui la mairie ou Christiane Marcos.

## Animations

Cette année, l'action de la commission Jeunesse auprès des jeunes de la commune était quelque peu en sommeil. D'une part, ces derniers ne manifestent pas de désirs particuliers, d'autre part, Jeunesse et Territoire et les associations du village leur proposent des activités variées tant sur le plan sportif que culturel.

Le 13 mai 2010, les villages composant Jeunesse et Territoire ont organisé le 1<sup>er</sup> Raid Aventures proposé en 2 catégories : compétition (ados/adultes) et loisirs famille.

En équipe de 2 ou 3 pour les concurrents de la partie sportive, en famille pour la partie loisirs, chacun put se défier et se surpasser aux différentes épreuves disséminées sur le circuit VTT de 28 km : tir à l'arc tenu par Dominique Schweitzer et des membres du club de tir à l'arc de Pulligny, accrobranche, canoë, escalade + saut pendulaire, course d'orientation.

Notre village était représenté par plusieurs équipes de jeunes et d'adultes qui ont bravé toutes les difficultés avec brio.

Une page d'histoire

# La Poste à Pulligny à travers



ci on loge, à pieds et à cheval.

Avant l'incendie qui détruisit un tiers des maisons du village le 21 juin 1940, cette phrase était écrite en lettres d'au moins 10 centimètres de haut sur la façade de la maison Eugène et Colombe Berbain, rue des Fossés (aujourd'hui rue Gaston Tavart).

Cette maison était autrefois un ancien relais de poste auquel a succédé un bureau des Postes (sans doute après l'arrivée du chemin de fer vers 1870, qui lui, transportait le courrier).

Au début, ce bureau des Postes était installé dans une petite maison située sur la place du Jet d'eau, à gauche en allant vers l'église et mitoyenne de la grosse maison. L'ensemble a brûlé le 21 juin 1940 et n'a jamais été reconstruit.

Mais depuis mars 1902, le propriétaire des lieux (à l'époque monsieur Vincent Barbazan) ayant repris les locaux, le bureau des Postes a dû émigrer dans la maison voisine, propriété communale, libérée suite à la suppression de l'école publique de filles (décision du conseil municipal du 10 février 1902).

Ci-dessous, voici le relevé des faits tels qu'ils apparaissent dans les archives communales :

## 21 janvier 1899

Bail de 3 ans (finira le dernier jour de février 1902 de monsieur Barbazan à l'administration des Postes et Télégraphes de Meurthe-et-Moselle pour location de locaux.

## 1er juillet 1900

Le conseil municipal décide la suppression du poste d'institutrice d'école publique de filles.

## 28 octobre 1900

Suite à la circulaire du préfet en date du 15 septembre 1900, relative à la création d'un réseau téléphonique départemental, le conseil municipal demande que la commune de Pulligny soit comprise dans le réseau. Le conseil municipal prend aussi l'engagement de pourvoir à la gérance du bureau téléphonique et télégraphique et d'assurer le transport gratuit des télégrammes dans l'étendue de son territoire par l'intermédiaire du titulaire du bureau des Postes.

## 9 avril 1901

Barbazan écrit au directeur des Postes et Télégraphes de Meurthe-et-Moselle qui, arrivé au bout du bail (dernier jour de février 1902), ayant besoin de ses locaux, il ne pourra plus les louer.

## 10 février 1902

Le conseil municipal considérant :

- que l'école publique de filles est supprimée,
- que le local où elle était installée est aménagé par le bureau des Postes et recevra sa nouvelle destination le 1<sup>er</sup> mars prochain
- que le mobilier communal dont disposait les institutrices devient inutile et se détériore
- que la commune a besoin de ressources extraordinaires pour payer les travaux d'aménagement qu'elle a dû exécuter, décide que ledit mobilier sera vendu au profit de la commune.

# les âges



## **16 septembre 1902**

Séance extraordinaire du conseil municipal pour décision réouverture école publique fille (refusée) et réouverture de l'école libre dans l'intérêt de la commune.

Le maire n'approuve pas.

## **19 octobre 1902**

Le conseil municipal après avoir pris connaissance de la demande formulée par la congrégation des sœurs de la doctrine chrétienne en vue d'obtenir l'autorisation de la réouverture de l'école libre qu'elles dirigent, donne un avis favorable à la réouverture.

## **10 novembre 1902**

Le conseil municipal autorise le maire à traiter avec l'administration compétente pour l'installation d'un bureau téléphonique municipal relié à Vézelize aux conditions suivantes : faire approprier le local de l'établissement du futur receveur et le mettre en l'état de recevoir l'appareil téléphonique etc...

## **3 décembre 1902**

Réuni en séance extraordinaire, le conseil municipal considérant que l'école privée congrégationniste qui tenait lieu d'école de filles par application de la loi du 1er juillet 1901, qu'il est nécessaire d'assurer l'instruction et l'éducation des enfants qui la fréquentent, vu la lettre de monsieur le préfet en date du 17 novembre 1902, demande :

- la réouverture régulière de l'école publique de filles, dans les conditions fixées par les lois actuellement en vigueur
- l'installation de cette école dans la salle commune où elle se tenait autrefois

- s'engage à pourvoir cette école du mobilier et de tout ce qui lui faudra pour qu'un enseignement sérieux et pratique y soit donné.

Considérant que par suite d'engagement antérieur la commune ne possède point de logement pour l'institutrice, propose de louer à cet effet les 2 pièces avec les dépendances indiquées sur le plan joint.

Le conseil municipal vote la somme de 80 francs pour la gérance du bureau téléphonique et 20 francs pour la distribution des télégrammes.

Vote de crédits pour la réouverture de l'école publique de filles.

Dans la marge : mandat de 100 francs à Barbazan le 10 novembre 1902.

## **25 février 1904**

Le conseil municipal vu l'entente avec l'administration des postes et télégraphes d'une part et celle qui a eu lieu avec le sieur Foyer Louis, propriétaire à Pulligny, émet le désir que la maison du susnommé située au village de Pulligny, lieu-dit place du Lavoir, soit acceptée pour la nouvelle installation du bureau des Postes et Télégraphes, que le bail aura lieu pour 6 années consécutives à partir du 3 avril 1904.

## **29 avril 1904**

Le conseil municipal d'une part, vu l'entente intervenue entre le conseil municipal et le sieur Foyer Louis propriétaire à Pulligny et l'administrateur des Postes et Télégraphes de Meurthe-et-Moselle d'autre part, de laquelle il résulte que la commune doit supporter les frais d'aménagement et d'accès

Madame Marie-France Jacquemin, dernière employée du bureau de Poste de Pulligny avant sa mutation en agence postale communale.



à la chambre de la maison Foyer sise au rez-de-chaussée et choisie pour l'installation nouvelle du bureau de poste et téléphone, autorise monsieur le maire à signer le bail.

#### **29 décembre 1904**

Le conseil municipal vote les crédits pour l'installation du téléphone.

Ladite maison Foyer semble avoir changé de propriétaire vers 1928 puisqu'une délibération du conseil municipal du 19 octobre 1928 autorise le maire à passer un bail de 6 ans à compter du 1er septembre 1929 avec monsieur Renard Maurice de Saint Nicolas de Port, propriétaire.

Puis, en raison de l'ouverture du nouveau groupe scolaire Ferdinand Aubert pour la rentrée 1955, la Poste de la Place du Lavoir fut installée dans les locaux de l'ancienne école enfantine, en somme où elle était née environ 55 ans plus tôt.

Et la famille Camille Richard qui venait de se rendre acquéreur de l'immeuble toujours jusque là propriété Renard, prit possession des lieux.

La nouvelle Poste, au cours des années a subi différentes transformations, suite entr'autres au changement d'emplacement de la mairie et aussi à diverses réorganisations de la Poste, jusqu'au 31 décembre 2010 où la Poste semblant perdre l'importance dûment acquise au cours des décennies précédentes, ferma son bureau de Poste...

Définitivement ?

Une agence postale communale située à la mairie le remplace dorénavant. C'est mieux que rien...

Que cette rétrospective ne nous laisse pas trop de nostalgie mais réveille chez nous un peu d'espoir. Il y a encore de la vie dans notre village et elle peut toujours se réveiller.

Durant plus d'un siècle, les facteurs, ou facteurs-receveurs se sont succédés, laissant tous un excellent souvenir à la population.

Certains se souviennent encore de monsieur Victor Guerre tirant sa charrette transportant courrier et journaux de Pulligny à la gare et vice-versa.

On se souvient aussi de quelques-uns qui lui ont succédé :

- monsieur Beuvelot
- monsieur Gérard
- monsieur Victor Riff, venant de Moselle, facteur-receveur de Pulligny du 1er mai 1939 à août 1948 (distribution du courrier à Pulligny et Autrey) et qui a servi d'interprète avec les troupes allemandes le 21 juin 1940.
- monsieur Aubry
- monsieur Bastien
- mademoiselle Marcelle Stelly
- madame Jeanine Rupp
- madame Quillé
- madame Viviane Simonin
- madame Paulette Rettel
- madame Marie-France Jacquemin

Depuis le 2 janvier 2011 et la mutation du bureau de Poste en agence postale communale, c'est dorénavant madame Patricia Antoine, employée communale, qui vous accueille.

/ PAR FRANÇOISE DÉLIVET

# Le resto des Loupiots

CANTINE ET GARDERIE PÉRISCOLAIRE SEPTEMBRE 2009 > JUIN 2010

POUR LA SIXIÈME ANNÉE, LA CANTINE SCOLAIRE A OUVERT SES PORTES LE 3 SEPTEMBRE 2009 AVEC UNE MOYENNE DE FRÉQUENTATION DE 50 À 55 ENFANTS. LES ACTIVITÉS PROPOSÉES AU PÉRISCOLAIRE DU SOIR SÉDUISENT UN NOMBRE CROISSANT D'ENFANTS PUIQU'UNE TRENTAINE Y PARTICIPE QUOTIDIENNEMENT.

NOUVEAUTÉ DE CETTE RENTRÉE : L'OUVERTURE DU PÉRISCOLAIRE ET DE LA CANTINE LES MERCREDIS.



**F**rançoise Délivet directrice BAFD était secondée cette année par 2 agents d'animation CAP petite enfance : Sandrine Caironi, et

Sophie Claiche ainsi que 2 agents BAFD : Laurence Alizant et Christelle Blanchard, sans oublier Mireille Chevalier, agent technique, pour les remplacements.

Le thème de l'année est « la vie en société et l'acceptation des différences ». Le thème des mercredis est quant à lui « la découverte de mon village ».

Comme chaque année, nous avons des ateliers incontournables comme la danse, la chorale où chacun doit accepter de partager quelque chose avec les autres,

être en groupe sans vouloir se mettre en avant, donner la main à un enfant qui n'est pas son copain, combattre sa timidité... C'est la vie en groupe... la future vie en société...

## Les ateliers

**Atelier chorale** pour tous les enfants qui le désirent animé par Sandrine. Une dizaine d'enfants y participent chaque lundi soir de 17h à 18h.

**Atelier cuisine** : mise en place de 2 ateliers en raison de plus de 25 enfants inscrits. Le premier a lieu le lundi soir de 17h à 18h avec Françoise et le second le mardi aux mêmes horaires avec Sandrine.

**Atelier danse** pour les enfants de 4 ans au CP animé par Françoise avec une

quinzaine d'enfants chaque jeudi. Deux groupes ont été constitués : le premier de 17h à 17h30 et le second de 17h30 à 18h30.

**Atelier cirque** chaque mardi soir du premier semestre. 25 enfants ont été répartis en 2 groupes : de 17h à 17h45 et de 17h45 à 18h30.

**Atelier environnement** chaque mardi soir de second trimestre. Une quinzaine d'enfants y a participé.

**Initiation à la musique** tous les vendredis soir du premier trimestre pour une dizaine d'enfants.

**Atelier les petits débrouillards** pour tous les âges les vendredis soirs de 17h à 18h.







## Quelques dates marquantes

*Mercredi 29 septembre 2009* cueillette de raisin et élaboration de jus pour le goûter.

*Mercredi 11 novembre 2009* la chorale des Loupiots a chanté le Chant des Partisans devant les monuments aux morts de Pulligny et de Pierreville.

*Dimanche 29 novembre 2009* la chorale est aussi intervenue au cours du repas du CCAS pour nos anciens au foyer culturel.

*Vendredi 5 décembre 2009* Saint Nicolas est venu rendre visite aux enfants de la cantine, Il leur a distribué des friandises offertes par la commune. Environ 60 enfants ont participé à l'événement.

*Samedi 12 décembre 2009* premier marché de Noël dans la salle du conseil municipal. Une très bonne réussite, manifestation qui a été préparée par les enfants en atelier les mercredis et par les animatrices.

*Vendredi 18 décembre 2009* les enfants de l'atelier chorale et danse ont donné un spectacle à la salle du foyer culturel de Pulligny.

*Vendredi 18 décembre 2009* repas de Noël à la cantine avec la venue du Père Noël dont la hotte était chargée de jouets et de jeux de société pour les enfants du périscolaire. Ces jeux ont été achetés avec une partie de l'argent du marché de Noël.

Les plus jeunes se sont fait une joie de déballer ces cadeaux qu'il a bien fallu laisser pour retourner en classe !

*Mercredi 03 février 2010* fabrication de brioches et visite de la boulangerie de Pulligny.

*Vendredi 12 février 2010* spectacle de l'atelier « cirque » à Frolois.

*Samedi 20 mars 2010* Carnaval sur le thème « ambiance Médiévale ».

*Le 8 mai 2010* les enfants de la chorale ont chanté La Marseillaise devant le monument aux morts.

*Mercredi 12 mai 2010* spectacle de marionnettes à Flavigny.

*22 mai 2010* petite représentation de l'atelier « initiation à la musique ».

*29 mai 2010* Fête des Talents à Frolois avec une prestation de la chorale.

*4 juin 2010* spectacle du périscolaire de fin d'année.

*9 juin 2010* sortie avec l'atelier environnement à Tonnoy.

*16 juin 2010* sortie à Fraispertuis avec les CM2 et les enfants du mercredi. Participation financière de la commune pour l'autobus, des parents et du marché de Noël pour l'entrée.

*23 juin 2010* sortie des mercredis à la chapelle Aux Bois dans les Vosges (Ferme Aventure, parc de loisirs « Pieds Nus »).

*30 juin 2010* Pique nique géant entre Deux Eaux et Kermesse.

## Les mercredis

Apprentissage du jardinage à la serre communale de février à juin : semer, repiquer, arroser et plantations dans le jardin de l'école maternelle de fleurs et légumes qui seront utilisés pour l'atelier cuisine.

Sortie rollers, trotinettes etc... Entre Deux Eaux.

Visite à la ferme : les bébés moutons, les bébés lapins, les poules...

Découverte de la boucherie Deflin et de la boulangerie Hübsch du village.

Vendange dans les vignes de M. Laurent puis fabrication de jus de raisin.

Sortie luge et bob au Pommier Sauvage à Pulligny.

Rallye pedestre dans les rue du village.

L'année s'est finie comme toujours dans la bonne humeur avec la joie de se retrouver à la rentrée de septembre 2010 avec une nouvelle activité : l'atelier percussions.

Bien sûr nous retrouverons l'atelier environnement, danse, chorale et cuisine.

Changement notable pour l'année 2010/2011, puisque le goûter est dorénavant préparé par les animatrices.

La volonté du conseil municipal est de proposer aux enfants des goûters équilibrés en privilégiant les aliments issus de l'agriculture biologique (lait, beurre, yaourt, petits beurre, confiture...).

L'équipe peut être amenée à faire ses propres compotes, ses confitures... en atelier du mercredi avec des fruits provenant de notre village.

Le goûter des mercredis est inclus dans le tarif forfaitaire. Il est fabriqué par les enfants : tartes aux fruits de saison, gâteaux, crêpes, gaufres... toujours avec des ingrédients bio autant que possible.

## Les horaires

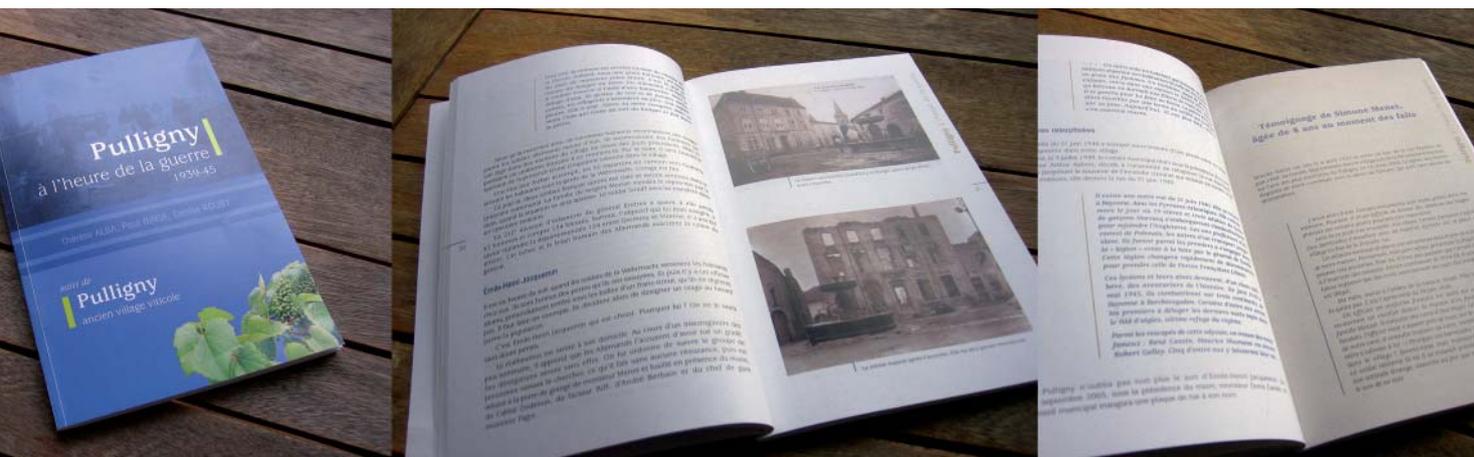
**Lundi, mardi, jeudi, vendredi**  
de 7h à 8h30 / de 11h30 à 13h30  
de 16h à 18h30

**Mercredi** de 7h à 18h30

Pour tous renseignements sur le périscolaire ou la cantine, vous pouvez contacter Françoise tous les jours de 7h à 19h (sauf le week-end) au **06 58 43 96 90**.

# Pulligny à l'heure de la guerre suivi de Pulligny ancien village viticole

APRÈS AVOIR ÉDITÉ IL Y A UNE DIZAINE D'ANNÉES UN RECUEIL DE CARTES POSTALES ANCIENNES REPRÉSENTANT LE VILLAGE, LA COMMUNE DE PULLIGNY A PUBLIÉ EN JUIN 2010 UN NOUVEL OUVRAGE RÉUNISSANT DEUX RÉCITS SUR LES ÉVÉNEMENTS HEUREUX ET DOULOUREUX QUI ONT MARQUÉ SON HISTOIRE LOCALE...



## Nourrir nos mémoires des souvenirs de nos anciens

Thérèse Alba, Paul Binse et Denise Rouby - les auteurs - ont pris le temps de fouiller leurs mémoires et celles des pulliniens ayant vécu dans le village pendant la seconde guerre mondiale puis de compiler leurs souvenirs pour nous les transmettre.

Leur récit se soutient d'anecdotes, se nourrit de leurs curiosités, de leurs regrets et de leurs blessures. Mais il dit bien ce que fut pour eux cette période de doute, de crainte et de solidarité. Il rappelle les drames de 1940, les douleurs de l'Occupation allemande, le courage des villageois, le rythme de la vie du village tel qu'il était à ce moment-là, alors que la population menait une vie entre parenthèse, sous la contrainte, soumise à l'arbitraire et à la peur.

Leurs témoignages nous permettent de comprendre comme l'Histoire a pu être cruelle et comme nos aînés en ont souffert. Ce livre nous instruit quant aux faits et nous rappelle ce que nous devons à nos prédécesseurs.

Un village ce sont des paysages, un ter-

ritoire, une habitude d'être ensemble ; c'est aussi le plaisir de se rencontrer, de reconnaître un visage, de pouvoir compter sur un voisin. Mais un village c'est également une histoire que l'on reçoit, que l'on connaît, que l'on transmet. Le récit du passé viticole de Pulligny est riche de nombreuses anecdotes, d'histoires amusantes qui illustrent le goût que nos grands-parents et arrière-grands-parents avaient pour la vie. Les Pulliniens d'autrefois travaillaient énormément, mais il aimaient bien rire aussi, boire un coup et se faire des blagues. Ils nous renvoient notre image. Ils nous parlent de ce que nous sommes.

À travers cet ouvrage qui revient sur différents moments majeurs de l'histoire de la vie du village, les anciens de Pulligny aspirent à transmettre leurs souvenirs aux nouvelles générations comme un héritage dont ils pourront pleinement profiter.

## Pulligny à l'heure de la guerre

Pulligny, Meurthe-et-Moselle, le 21 juin 1940. En guise de représailles après la mort d'un des leurs abattu par un franc-tireur, les Allemands incendient tout le village après avoir néanmoins évacué la

population sur les hauteurs. Cinquante-deux maisons brûleront et un pullinién sera fusillé pour l'exemple, laissant une veuve et trois fillettes.

Pulligny recevra la croix de guerre en 1949 en souvenir des victimes de ce sombre épisode.

## Pulligny ancien village viticole

Les pages de « Pulligny ancien village viticole » racontent le labeur des hommes et des femmes et montrent que de siècles en siècles, la vie économique et sociale du village est exclusivement axée sur le travail viticole.. L'arrivée du phylloxera à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle suivie de l'industrialisation sont les raisons majeures du déclin de la vigne à Pulligny, puisque la surface sur laquelle elle est aujourd'hui cultivée se réduit à quelques ares.

En vente à la mairie et à Cora Nancy  
Tarif : 15 euros

## Les auteurs

### Thérèse Alba

Thérèse Alba est née en 1936 à Pulligny, Meurthe-et-Moselle, de parents petits paysans installés dans le village depuis au moins quatre générations. Elle est monitrice d'enseignement ménager rural jusqu'à son mariage avec Émile. De leur union naîtront 6 enfants puis 17 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants.

Pendant plusieurs années, Thérèse accumule des récits de pulliniens ayant vécu le 21 juin 1940 dans la commune, jour funeste où les Allemands incendièrent le village.

### Paul Binse

Paul Binse est né en 1929. Il arrive à Pulligny en 1937 avec sa grand-mère qui l'élève. Il rencontre dans le village celle qui deviendra son épouse et avec qui il aura la joie de voir grandir leurs 3 filles et leurs 4 petits-fils. Électricien retraité de l'usine de Neuves-Maisons (Meurthe-

et-Moselle), il est lui aussi profondément marqué par les événements s'étant produits à Pulligny durant la seconde guerre mondiale et en collecte également les témoignages.

### Denise Rouby

Denise Rouby, née en 1943, arrive à Pulligny sur un coup de coeur qu'elle a pour le village et l'une de ses maisons qu'elle acquiert en 1993. Comptable de l'Éducation nationale retraitée, elle a 3 enfants et 4 petits-enfants.

En 2008, les désirs communs de Thérèse et de Paul de partager leurs souvenirs accumulés rencontrent la passion pour l'Histoire de Denise. Le projet d'une publication naît alors. Les rôles se définissent naturellement : Thérèse à la narration et à la réunion d'informations, Paul à la collecte de témoignages, Denise au rôle de Candide. N'ayant pas vécu ces moments douloureux, elle pousse ses partenaires à être les plus clairs et

limpides possible pour que leur récit devienne accessible à tous. C'est de cette union et de cette collaboration qu'après deux années de travail, naît le texte « Pulligny à l'heure de la guerre ».

À ce récit s'adjoint « Pulligny ancien village viticole », que Thérèse Alba avait écrit à l'occasion d'une exposition sur la vigne il y a quelques années.



Denise Rouby, Paul Binse et Thérèse Alba

## Pulligny à l'heure de la guerre

### Extrait

Pendant ce temps-là, les colonnes de Pulliniens avancent au long des trois routes sur lesquelles on les a jetés, sous la garde des Allemands, armés, obéissant à leurs ordres. Il pleut des cordes. Chacun tremble et prie. Tous sont persuadés qu'ils vivent leurs dernières heures.

### Les pourparlers

Dans les colonnes de villageois, des pourparlers s'engagent entre les Allemands et certaines personnalités du village, comme le curé du village, l'abbé Dedenon.

Le facteur Riff, Mosellan réfugié à Pulligny et qui parle parfaitement l'Allemand en est lui aussi, comme l'Alsacienne Victorine Girot et quelques autres. En revanche, le maire du village est introuvable. Son absence provoque la colère des Allemands qui tiennent à le voir.

C'est alors que les Allemands menacent de prendre quarante hommes en otage et de les fusiller si celui qui a tué un de leurs officiers ne leur est pas livré séance tenante.

Tout le monde n'a pas pu prendre la route. Un vieil homme de 85 ans, monsieur Louis Maire, habitant sur la place du village. Les Allemands l'ont chassé de chez lui et comme il ne peut plus marcher, deux soldats allemands le portent « à la petite chaise », sur un fusil, jusqu'au Café de la Gare où ils l'abandonnent. Le vieillard mourra quelques jours plus tard.

Les Pulliniens qui habitaient les rues des Loups, Rouotte, Franche rue et la rue des Fossés ont pris la route de Ceintrey. Tous ont la gorge nouée. Que va-t-il leur arriver ? Une famille transporte une adolescente dans une brouette. C'est Germaine Noël, une jeune fille de seize ans. La pauvre est malade, trop fragile pour marcher. Elle est trempée, grelottante.

Très vite, la colonne est arrêtée en haut du chemin de la Corvée Rohard, sous une pluie battante, au bout du parc de monsieur Jules Maire. C'est là que se trouve un hangar en tôles. Un Allemand s'acharne à vouloir l'ouvrir à l'aide d'une baïonnette. Sous le déluge d'eau, de gestes, de cris et de paroles menaçantes, les villageois s'attendent au pire. Une enfant pleure. Elle a soif. Alors, sa mère récupère dans sa main l'eau qui coule du toit du hangar et fait boire la petite.

Alors qu'ils marchent ainsi, de nombreux habitants reconnaissent des visages parmi les soldats allemands autour d'eux. Ils reconnaissent des hommes qui ont logé dans des maisons du village au cours des jours précédents. Mais ils portaient un uniforme français à ce moment-là. Par la suite, il sera beaucoup question de la présence d'une cinquième colonne dans le village. Une fois leur forfait accompli, les SS repartent en camion vers Ceintrey, laissant les habitants sous la garde de la Wehrmacht. L'orage est fini. Ce jour-là, deux soldats français auront été tués et seront enterrés dans le cimetière communal. La famille du sergent Moruzi viendra le reprendre par la suite, quand la situation se sera apaisée. Le soldat Streiff sera lui transféré dans un cimetière militaire. La 212e division d'infanterie du général Endres a quant à elle perdu 63 hommes et compte 134 blessés. Surtout, l'objectif qui lui était assigné, à savoir rejoindre la départementale 124 entre Germiny et Viterne, n'a pas été atteint. Cet échec et le bilan humain des Allemands suscitent la colère du général.

Un habitant, une passion

# Les modèles réduits de François Maquaire

DEPUIS LONGTEMPS PASSIONNÉ DE MODÈLES RÉDUITS ET DE CAMIONS, FRANÇOIS MAQUAIRE A PU RÉALISER UN DE SES RÊVES EN MÊME TEMPS QUE CELUI DE NOMBREUX AMATEURS DE CAMIONS ANCIENS : REPRODUIRE DES MODÈLES FRANÇAIS DE CAMIONS, AVEC UN TRÈS HAUT NIVEAU DE QUALITÉ, À L'ÉCHELLE DU 1/24 ÈME.



## La genèse de l'aventure

Avant de prendre sa retraite, François Maquaire voyageait beaucoup et allait souvent aux USA. Là-bas l'échelle des modèles réduits de grande qualité est le 1/24ème. Après avoir acheté beaucoup de modèles américains, c'est le manque de camions français de cette qualité et de cette échelle qui lui a donné l'idée de produire lui-même les camions qui manquaient.

Il faut savoir que la plupart des modèles réduits existants sont faits à une échelle plus petite (1/43 ou 1/50). Le choix de l'échelle est fondamental : au 1/24 ème il est possible de faire des modèles réduits de très haute qualité, très détaillés. Et ils ne sont pas gigantesques car on peut sans problème les intégrer sur une étalère.

## Deux ans de gestation

Décision prise, il a fallu accomplir un parcours long et difficile de plus de deux ans.

Choisir le premier modèle n'a pas été trop difficile: le Berliet GLR que connaissent tous ceux qui ont un certain âge est le camion français des années 50/60 le plus populaire (il a même été élu «camion du siècle» par la presse spécialisée en 2000).

Trouver un fabricant a été plus difficile, car il n'y a pratiquement plus qu'un seul endroit où il y a encore des usines spécialisées pour ce genre de produit : la Chine. Deux voyages sur place ont été nécessaires pour sélectionner un fabricant et passer un accord avec lui.

Après, il a fallu faire établir le dossier du projet (plans, spécifications, coloris, autorisations, etc...) en partant d'une base documentaire et en allant voir de vrais camions à la fondation Berliet encore présidée par M. Paul Berliet lui-même et qui fut directeur à l'époque où le Berliet GLR a été construit. Des camions ont aussi été visités chez des collectionneurs de camions anciens.

Les visites, prises de photos, prise de cotes, spécification des détails et reconstitution des bonnes couleurs ont nécessité une demi-année de travail.

Puis sont venues les phases de prototype, de fabrication des moules, de tests et de pré-série avant de lancer la production elle-même qui est ensuite achevée et stockée chez un transporteur de Dombasle sur Meurthe.



### Du premier modèle, le mythique Berliet GLR...

Enfin, le premier modèle a été disponible pour les amateurs en mars 2009.

La presse spécialisée en ayant parlé, le succès a été rapide. Le premier modèle - un Berliet GLR 8 R bâché (avec une vraie bâche !) - produit en 1200 exemplaires a été vite épuisé. C'est maintenant un collector très recherché !

Fin 2009 et en 2010, un deuxième modèle (Berliet GLR citerne aux couleurs de Total) a suivi, puis trois autres (deux camions fourgons et un camion benne).

### ... à la nouvelle série des Unic Izoard

Maintenant, pour l'année 2011, un petit catalogue a été édité avec 10 nouveaux modèles. La série des Berliet a été complétée par une nouvelle série mythique : les camions Unic Izoard.

Les modèles réduits sont vendus par correspondance, par internet et par le biais de plusieurs détaillants en France, Allemagne, Italie, Belgique.

Si les clients sont principalement situés en France, il y en a dans de nombreux pays, Allemagne, Benelux, USA...en passant par l'Australie, Dubaï, ou encore la Russie.

Le milieu des routiers a été particulièrement séduit par ces modèles réduits, beaucoup d'anciens routiers ayant d'ailleurs commencé leur carrière au volant d'un Berliet ou d'un Unic.

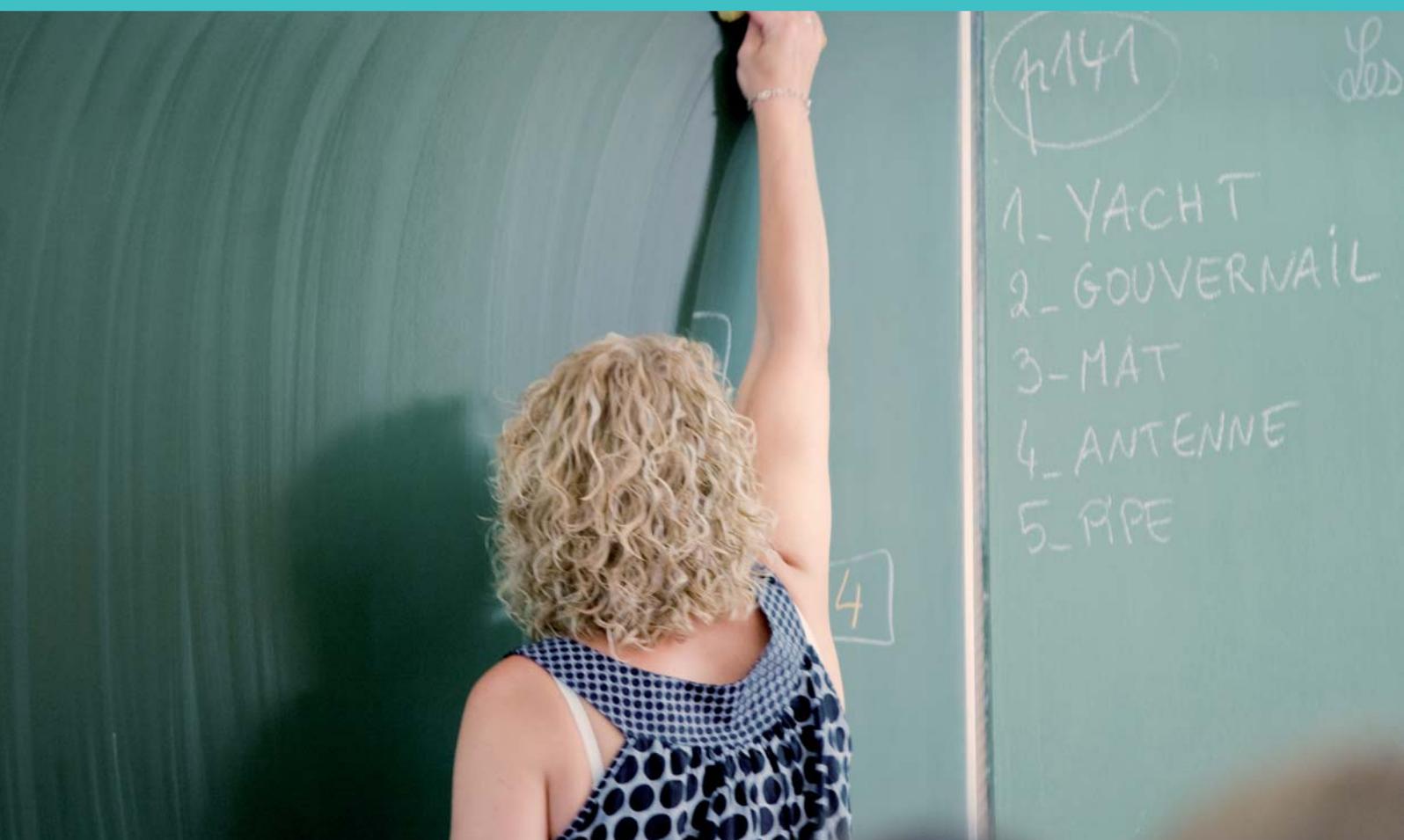
### En savoir plus

Afin de commercialiser ses modèles réduits, François Maquaire a créé la société au nom en forme de clin d'oeil au cours d'eau traversant

notre commune : Maqmadon. Tous les modèles réduits de camion disponibles sont visibles et commercialisés sur internet sur le site [www.maqmadon.com](http://www.maqmadon.com).  
Contact : [mqm@maqmadon.com](mailto:mqm@maqmadon.com)



# LA VIE SCOLAIRE



/ PAR ANTHONY GROSJEAN

# L'école *maternelle*

## Élisabeth Robaine

COMME CHAQUE ANNÉE, LA VIE DE L'ÉCOLE MATERNELLE S'EST TROUVÉE RYTHMÉE PAR PLUSIEURS ÉVÉNEMENTS MAJEURS ET 2010 N'A PAS ÉCHAPPÉ À LA RÈGLE !



**T**out d'abord, la traditionnelle **fête des rois** est venue marquer le début de l'année. En effet, les parents étaient invités à venir partager de bonnes galettes avec leurs enfants. Le moment fut très convivial et pour qu'il n'y ait pas de jaloux, chaque enfant est ressorti de l'école avec une magnifique couronne fabriquée en classe.

En mars, les enfants fêtaient le **carnaval**. Le thème choisi était intitulé « Les personnages de Disney ». Ces derniers étaient donc déguisés en dalmatiens, en Bourriquet, en Simba, en Pumba, en Rox et Rouky, en Dumbo... Que d'émotions et de fatigue pour ceux qui jouèrent des

maracas pendant près de trois quarts d'heure en défilant dans les rues de Pully ! Le carnaval se termina par une somptueuse dégustation de beignets !

Le 2 avril, en arrivant à l'école, les enfants entendaient un mystérieux coup de téléphone adressé au maître, qui disait que des cloches survolaient alors la cour et que des choses brillaient dans le jardin de l'école. Commença alors une gigantesque **chasse aux œufs** !

Le 27 avril, tous les élèves de l'école eurent l'opportunité de **visiter l'hippodrome** et d'assister à des **courses de chevaux** tout en bénéficiant d'explications détaillées de la part de l'un des membres du staff.

De février à juin, les moyens et les

grands se rendaient à la **piscine** de Neuves-Maisons pour s'initier à la natation. Malgré une grande appréhension lors des premières séances, les progrès furent éloquents puisqu'en juin, l'ensemble des enfants allait dans le grand bain, et certains, sans brassard !

Le 7 juin, l'ensemble des enfants se rendait à **Woimbey** pour y passer la journée. Ils visitèrent tout d'abord une ferme dans laquelle ils eurent le privilège de toucher de petits lapereaux et de petits poussins, de servir un biberon aux agneaux et d'admirer d'autres animaux (chèvres, faisans, ânes...). Ensuite, ils déjeunèrent sur une agréable aire de pique-nique boisée avant de pouvoir faire leurs premiers essais sur des karts à pédales. Pour terminer la journée, ils assis-

tèrent à un magnifique spectacle d'eau colorée dans un lavoir.

Le 11 juin, les grands se rendirent « entre deux-eaux » pour y **pique-niquer** et pour participer à une multitude d'**activités sportives** : courses d'obstacles, jeu de quilles, stand de tirs avec balles en mousse, balle au camp, tir à la corde...

Fin juin, les enfants apprenaient à **fabriquer de curieux personnages** ou des objets insolites avec des ballons grâce à l'intervention d'une parente d'élève. L'activité se révéla motivante, créative et se déroula dans une explosion de couleurs.

Début octobre, la **semaine du goût** était à l'honneur. En effet, du 11 au 15 octobre, les enfants ont cuisiné et ont

apprécié des mets inhabituels, en rapport avec la saison.

La **Saint-Nicolas**, quant à elle, fut fêtée le 3 décembre.

Saint-Nicolas fit son apparition, accompagné de bonbons. Les enfants, pour le remercier, se regroupèrent en chorale et interprétèrent leurs plus belles chansons.

Enfin, le 10 décembre, c'est **Noël** qui fut célébré à l'école. Les petits présentèrent une exposition de leurs plus belles œuvres artistiques conçues en classe autour du thème de Noël. Les grands, quant à eux, interprétèrent les plus jolies chansons et les plus beaux poèmes appris à l'école depuis le début de l'année scolaire. Enfin, pour achever cette

chaleureuse fête, petits et grands partagèrent un goûter convivial dans une ambiance décontractée.

Nous pouvons donc remarquer que ces événements sont nombreux et de natures très diverses. C'est cette variété qui permet aux enfants de s'éveiller au monde qui les entoure. Voilà pourquoi il est indispensable de préserver ces manifestations et de continuer à les diversifier.

